

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 23 avril 2024

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil d'Administration :9
- En exercice :9
- Présents à la séance : 5
- Qui ont pris part à la délibération : 5
 - POUR : 5
 - CONTRE :0
 - ABSENTION : 0

Date de la convocation : 17/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 du mois d'avril, à **09 : 00 heures**, le Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS », régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la mairie de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre Savelli, Président du Conseil d'Administration.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que **le quorum est atteint** : 5 conseillers **présents** : **M. Pierre SAVELLI, Paul TIERI, Gérard ROMITI, Philippe PERETTI, Jean-Charles LEONARDI** et 4 conseillers **absents** M. Louis POZZO di BORGIO, Jean-Jacques PADOVANI, Jean ZUCCARELLI, Michel ROSSI:

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à **l'élection d'un secrétaire** parmi les membres présents. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Monsieur Jean-Charles LEONARDI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération n°254 du-23-04-24

Domaine : Opérations d'investissement – Eau potable et assainissement.

Vu les dispositions de l'article R.2221-28-6° du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la régie, et notamment son article 7 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 15 Avril 2015 approuvant les statuts de la régie « les Eaux du Pays Bastiais » ;

Vu la délibération du 29 Octobre 2020 du conseil communautaire de la CAB désignant le Président et les Vice-présidents et le Président de la régie Les Eaux du Pays Bastiais ;

Considérant la nécessité de procéder à la réalisation d'opérations d'investissements en eau potable et en assainissement afin de renforcer la qualité du service public ;

Considérant que opérations projetées répondent à un motif d'intérêt général et ont notamment pour objectif l'amélioration de la qualité et de la ressource en eau potable distribuée aux usagers de la CAB ainsi que le renforcement de la collecte des eaux usées ;

Considérant en conséquence la nécessité d'engager sans délai toutes actions afin de mettre en œuvre ces projets structurants.

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,*

Accusé de réception en préfecture 02B-812962611-20240423-2024-254-DE Date de télétransmission : 23/04/2024 Date de réception préfecture : 23/04/2024 Page 1 sur 3

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 23 avril 2024

Délibération n°254 du-23-04-24

Domaine : : Opérations d'investissement – Eau potable et assainissement.

Le Président ayant donné lecture du rapport n°3

Après en avoir délibéré, par 5 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

1/ Adopte les opérations d'investissement ci-dessous en eau potable et en assainissement :

Intitulé de l'opération :	Coût estimatif :	Autofinancement :	Co-financeurs publics :
Schémas directeurs eau potable et assainissement	700 000€	20% (emprunt) :	Agence de l'eau/ Collectivité de Corse (80%)
Etude : digestion des boues, réutilisation des eaux usées, désodorisation.	85 000€	100%	-
Maîtrise d'œuvre assainissement relevage plage de Ficaghjola et déssableur « A rinella	50 000€	100%	-
Travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable en amiant ciment phase 3 – Corniche (Santa maria di Iota), route de Figarella, lieu dit « Fondale » et liaison Mola/Aneto (san Martino di Iota)	1 200 000€	20%	Agence de l'eau/ Collectivité de Corse (80%)
Travaux d'extension du réseau d'assainissement chemin Corbaja Suprana (Bastia)	50 000€	100%	-
Maîtrise d'œuvre continuité écologique de la prise d'eau du Bevinco.	40 000€		-
Cabine de pompage eau potable – quartier Bertrand	100 000€	100%	-

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,*

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 23 avril 2024

2/ Autorise le directeur à engager toutes démarches et à signer tout acte relatif à ces opérations ;

3/ Dit que la présente délibération sera publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,*

Accusé de réception en préfecture 02B-812962611-20240423-2024-254-DE Date de télétransmission : 23/04/2024 Date de réception préfecture : 23/04/2024 Page 3 sur 3
